

## INFOS COMMUNALES :

### *Edito du Maire*

Chères Salouasiennes, chers Salouasiens,

Depuis mars 2020, nous traversons une crise sanitaire sans précédent qui impacte nos vies au quotidien. Nos habitudes sont bouleversées : il est interdit de nous rassembler, la convivialité et les rencontres ont quasiment disparu.

Mais je ne vais pas m'attarder sur ce sujet car il est largement relayé par les médias et il n'est pas nécessaire d'ajouter ma voix à tous ces débats qui peuvent paraître anxiogènes pour un grand nombre d'entre nous.

Avril est le mois où les communes arrêtent leurs comptes et établissent leur budget à venir. Il est évident que c'est un choix majeur pour l'équipe municipale. La rigueur avec laquelle la gestion de la commune a été dirigée ces dernières années nous permet à la fois de faire face aux dépenses imprévues liées à la crise sanitaire et d'investir pour l'avenir.

Le conseil municipal réuni le 8 avril a adopté le compte administratif 2020 et a voté à l'unanimité le budget primitif 2021.

Celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant total de 4 871 689 € dont 2 832 630 € en fonctionnement et 2 039 059 € en investissement.

Cette année encore nous votons un budget sans augmenter les taux d'imposition communaux. Nous refusons la fuite en avant du « toujours plus de dépenses », et nous adopterons les dépenses et les investissements aux moyens dont nous disposons.

Cette sobriété budgétaire engage uniquement des dépenses utiles pour notre cadre de vie et pour la préservation de notre patrimoine. Pour cela, nous avons identifié 5 axes d'investissements :

Pour **LE BIEN VIVRE** avec l'implantation de vidéosurveillance, afin de limiter les incivilités et les cambriolages avec la possibilité d'observer les entrées et sorties de ville.

Pour **LA JEUNESSE** avec des aménagements verts dans les cours de l'école au sein du centre de loisirs ou des crèches mais aussi en créant un conseil municipal des jeunes pour la prochaine rentrée scolaire.

Pour **LA RENOVATION ENERGETIQUE** des bâtiments communaux en favorisant les économies d'énergie, en réduisant les émissions de CO2 et en utilisant les énergies propres.

Pour **LA PROXIMITE AVEC LES HABITANTS** en soutenant nos associations dès qu'elles pourront organiser des manifestations. C'est pourquoi dès le lundi 23 août 2021 Salouël accueillera en collaboration avec Amiens Métropole et le comité des fêtes un rendez-vous culturel : une séance de cinéma en plein air, sur la plaine Jean Jaurès (si les conditions sanitaires nous permettent une organisation non perturbée). Nous accueillerons, le 29 Août 2021, un événement sportif : l'arrivée du Grand Prix de la Somme Cycliste. Nous aurons également une représentation musicale de « cuivres » le dimanche 10 octobre 2021, organisée par le Val de Selle Music.

Pour **LA GESTION BUDGETAIRE** en maîtrisant les coûts sans augmenter les impôts communaux et en gérant au mieux le patrimoine communal.

Même si cette crise sanitaire laisse planer des incertitudes et que les protocoles sanitaires doivent être rigoureusement respectés, nous devons continuer à aller de l'avant, remplis de dynamisme et d'espérance.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Franck DARRAGON

## FERMETURE EXCEPTIONNELLE

En cette période de crise sanitaire, pour toutes formalités et démarches administratives, merci de bien vouloir prendre rendez-vous au **03.22.33.36.36** ou [mairie@salouel.com](mailto:mairie@salouel.com).

Un accueil téléphonique est assuré de 9 H 00 à 13 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00.

**Astreinte des élus** : Week-end et jours fériés : **06 37 50 59 60**.

**Police Municipale** : 03.22.33.36.37 de 8h à 20h. Accueil ou rencontre sur rendez-vous au même numéro (main courante, doléances.....)

En dehors des horaires d'ouverture de ces services de Police, composez le **17**.

**Collecte des déchets du mois de mai** :

**Bacs verts** (déchets ménagers) : **Mardis 4-11-18- Mercredi 26**

**Bacs jaunes** (recyclables – semaine paire) : **5-19**

**Encombrants** : 1<sup>er</sup> jeudi des mois de février, **6 mai**, août et novembre.

**Pour tout renseignement, contacter le 03.22.33.12.12**

**En raison du couvre-feu, les déchetteries ferment leur porte à 17h00**



## CIRCULATION PERTURBEE RUE DES MOUTIERS

En raison de l'état de délabrement avancé de l'immeuble sis 2 rue du 8 mai 1945 et afin de garantir la sécurité des usagers, j'ai saisi le tribunal administratif dans l'objectif de faire expertiser le bien, dresser un constat de l'état du bâtiment et proposer des mesures de nature à mettre fin à l'imminence du péril.

Le rapport de constat contenant la préconisation d'actions d'urgence dans le cadre d'un risque de péril imminent, j'ai donc pris un arrêté de péril en date du 22 février 2021 pour garantir la sécurité publique et imposer aux propriétaires de réaliser des travaux de consolidation dans un délai de 15 jours.

Dans l'impossibilité de prévoir le type d'effondrement de l'immeuble, consécutivement à la poussée du pignon endommagé par les infiltrations, le poids et en l'absence de mesures par ces mêmes propriétaires, je suis contraint de prescrire des travaux de sécurisation. La rue des Moutiers sera donc rétrécie au niveau du carrefour de la rue des Moutiers et de la rue du 8 Mai 1945. Un sens de priorité sera donné aux véhicules descendant de la rue. Il est impératif de marquer le stop dans le sens montant.

En conséquence, des perturbations sont à prévoir depuis **lundi 12 avril 2021** et jusqu'à la fin des opérations.

**Circulation** :

- La rue du 8 Mai 1945 sera fermée partie comprise entre le numéro 2 à 62 sauf riverains et sera accessible par l'allée Grémont.
- Rue F. Buisson : installation d'un panneau « Stop » et d'un marquage au sol.

## TAILLE DES ARBRES ET ENTRETIEN DES TROTTOIRS :

Pour information, il est nécessaire de tailler, d'élaguer les arbres dont les branchages sont au-dessus des voies de circulation (risque de chute sur les passants ou sur les automobiles) ou lorsque leur feuillage risque d'empêcher la diffusion de l'éclairage sur les voies publiques.

Il est nécessaire également de désherber les trottoirs qui sont devant votre propriété.

## ASSOCIATIONS COMMUNALES :

A vous, Présidents ou dirigeants d'associations culturelles, sportives et autres sur la commune de Salouël, le bureau municipal est en train d'étudier des possibilités afin de vous aider à la prochaine reprise de vos activités et à la sortie de cette crise pandémique....

Pourriez-vous me transmettre vos nombres d'adhérents ainsi que vos 2 derniers bilans financiers.

Dans l'attente de vos retours.

Stéphane Roc, Adjoint au maire

[s.roc@salouel.com](mailto:s.roc@salouel.com)

## RECRUTEMENT DE SAISONNIERS :



Pendant la période estivale, la Mairie recherche des saisonniers, âgés de 18 à 25 ans pour effectuer des travaux dans les services espaces-verts, voirie et entretien des locaux. Candidatures à adresser en Mairie ou par mail à [mairie@salouel.com](mailto:mairie@salouel.com).

**Du mercredi 7 juillet au vendredi 27 août 2021**

Le contexte sanitaire de ce début d'année ne nous a pas découragés ! Le programme estival de l'accueil de loisirs (3-13 ans) est en cours d'élaboration ...

Nous vous donnons rendez-vous au bureau jeunesse pour les inscriptions :

- **Du 10 mai au 04 juin (Salouël)**
- **Du 07 juin au 02 juillet (Extérieurs)**

*Les lundis, mardis et jeudis de 8h45 à 13h00 et de 13h30 à 17h00 et les vendredis de 8h45 à 13h00.*

## **POUR NOTRE JEUNESSE :** bientôt la mise en place d'un **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Ce CMJ donnera les moyens aux jeunes de s'exprimer, de participer et d'agir pour Salouël.

Il permettra de promouvoir une démarche citoyenne, de favoriser le dialogue entre les élus adultes et les jeunes conseillers pour améliorer la qualité de la décision et mieux connaître les besoins des jeunes.

**Ce sera le lieu où les jeunes conseillers pourront penser des projets pour les jeunes, les mettre en œuvre et pratiquer la citoyenneté de façon concrète.**

**Les modalités de candidatures vous sera communiquée dans la prochain bulletin municipal.**

**Nous espérons vous voir nombreux.**

## **ORANGE – 5G**

Orange a décidé la mise en œuvre de la nouvelle technologie évolutive de la 5.G.

L'antenne, située Avenue du Golf à SALOUEL subira des modifications. Vous trouverez tous les détails concernant ce dossier, qui sera consultable sur le site internet de la commune ou en version papier à la mairie.

## **VOS DEMARCHES**

### **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**

Pour participer aux élections régionales et départementales les **20 et 27 juin 2021**, il convient de vous inscrire sur les listes électorales.

**Date limite le vendredi 14 mai 2021 :** les inscriptions sur les listes électorales ne sont pas automatiques. Si vous venez d'arriver dans la commune, si vous avez changé d'adresse au sein même de la commune ou si, pour les jeunes majeurs, vous n'avez pas été recensés, il convient de vous inscrire sur les listes électorales.

Pour cela, deux solutions : vous déplacer en Mairie ou procéder à l'inscription en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### **TELE-PROCEDURE « MAPROCURATION »**

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr).

Complémentaire de la procédure papier (via un formulaire CERFA), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales. Maprocuration permet un traitement numérique de la demande de procuration électorale. L'électeur mandant doit toujours se déplacer physiquement **en commissariat ou en gendarmerie** pour faire contrôler son identité, les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote. L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et reste informé en temps réel de l'évolution de sa demande.

L'ensemble des informations relatives à cette télé-procédure sont disponibles sur la Foire aux questions du site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr).

### **DONNER SON SANG SAUVE DES VIES**

**Don du sang - salle des événements à SALOUEL le 22 juin 2021**

La crise sanitaire a provoqué une diminution des dons en 2020 (- 25% par rapport à 2019). Or à l'inverse, les besoins ne baissent pas : 10.000 dons sont nécessaires chaque jour pour sauver la vie de milliers de patients de tous les âges. La mobilisation de tous est importante et donner son sang est un acte citoyen et rapide.

Alors pour savoir si vous pouvez être donneur, faites le test sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr).

Si vous avez entre 18 et 70 ans et êtes éligible, vous pourriez donner votre sang jusqu'à 6 fois par an si vous êtes un homme, ou 4 fois par an si vous êtes une femme, en respectant un délai de 8 semaines minimum entre les prélèvements.

A SALOUEL, une collecte est organisée dans la salle des événements, pour la 1ère fois le 22 juin, la suivante le 30 novembre. Dans le cadre des mesures COVID, vous devez vous inscrire est obligatoire au préalable ([mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)), (disponible à partir de la 2ème quinzaine de mai). Présentez-vous avec votre carte d'identité, votre masque et votre crayon, un questionnaire est à renseigner avant l'entretien avec un médecin. Inscrivez-vous, la générosité sauve des vies, pensez-y !

Source : Etablissement Français du sang, [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

### PERMANENCE CONSULTATIONS JURIDIQUES

Une permanence de **consultation juridique gratuite** et sans prise de rendez-vous est assurée par Maître Justine LOPES, avocate au Barreau d'AMIENS.

Elle a lieu **chaque 3ème samedi du mois** au sein de la Mairie, entre 11h et 12h soit le **Samedi 15 mai 2021**.

## ENCART RESERVE AUX ASSOCIATIONS

### R.C.S SECTION PETANQUE

Bonjour à toutes et à tous. Les annonces du Président de la République amènent la section de Pétanque à prendre toutes ses responsabilités pour contribuer, nettement et clairement, à endiguer la propagation de la crise sanitaire qui frappe notre pays. Nous suspendons donc tous nos concours ainsi que toutes nos activités de rassemblement dans nos clubs de Pétanque, pour la deuxième année consécutive.

Cette décision que nous regrettons n'a pas été prise de gaîté de cœur. Nous vous donnons rendez-vous en 2022 Bien sportivement

Thierry Picot Président de la section de Pétanque de Salouël

### BIBLIOTHEQUE

Malgré le contexte difficile la bibliothèque est un des rares lieux qui a pu rester ouvert. Elle a pu ainsi tenir son rôle social, c'est à dire être un endroit d'accueil, d'échange, de partage, tout ceci assuré par une équipe de bénévoles dévoués et chaleureux tout en respectant les règles sanitaires.

Le rôle culturel du livre n'est plus à démontrer, il peut également vous apporter rêve, évasion et bien d'autres choses. Alors n'hésitez pas, venez nous voir, la bibliothèque est ouverte à tous, gratuitement.

Dans l'attente de vous recevoir, nous vous rappelons les horaires : **Mardi et vendredi : 16h - 17h30 ; Mercredi : 10h - 11h30.**



COMITÉ DES ANCIENS DE SALOUËL



### Le CDAS : Promesse tenue....

- « Merci pour ce délicieux cadeau ». Florence et Philippe.
- « Patrice et moi vous remercions des deux boîtes de gâteaux que nous venons de recevoir. Ce geste nous fait plaisir. Il faut surtout garder l'espoir de se voir au plus vite et surtout se protéger de cette mauvaise maladie ».
- « Viviane et moi tenons à vous remercier pour le présent offert par l'association »....

Le Comité des Anciens de Salouël a tenu ses promesses. Il a distribué à tous ses adhérents qui n'avaient pas pu venir partager ses sorties promenades et ses friandises un témoignage de son affection sous forme d'une belle boîte de gâteaux chocolatés et accompagnée d'une petite lettre.

Nous avons mis à profit ces visites à domicile pour remettre à tous les participants au voyage en Irlande de mai 2020 qui avait été reporté en 2021 et finalement annulé pour cause de pandémie à la Covid 19 un chèque de remboursement de la part du CDAS.

La vaccination ne nous dispense pas de continuer à se montrer vigilants. Respectez les gestes barrière et la distanciation. Nous pensons bien à vous et vous embrassons toutes et tous (virtuellement) et vous recommandons de faire preuve de la plus grande prudence.

N'hésitez pas à nous contacter pour entretenir le lien. Très amicalement,

Le bureau du Comité des Anciens de Salouël

PS : Vous pouvez joindre Brigitte au 06 20 65 44 57 et Jean-Pierre au 06 14 21 97 37.